

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon

Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DEF-24-022-GD

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Adresse mail du contact : Daj-pcc@saoneetloire71.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385397074

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir l'article 6 du RC

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir l'article 6 du RC

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir l'article 6 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29 mars 2024 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation d'un diagnostic préalable à l'actualisation du référentiel départemental sur les mesures de placement en protection de l'enfance

Code CPV principal

Descripteur principal : 79419000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché prévoit deux phases d'exécution :

- Phase 1 : diagnostic
- Phase 2 : préconisations.

Langue dans laquelle l'avis est rédigé et publié : français

Lieu principal d'exécution du marché : DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis : 04/03/2024

Mots clés: Prestations de services